

Compte rendu de la séance du jeudi 12 mars 2009

La séance est ouverte à 17h05. M. le Directeur du Primaire excuse M. le Directeur Général de la MLF, M. le Conseiller culturel, M. le Consul de France, M. l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, M. le Directeur Syrien et Mme Marie-Pierre Romeyer, représentante des classes de CP.

En introduction, la demande des représentants des parents d'élèves de commencer le Conseil d'école par les questions diverses n'est pas retenue. Néanmoins, M. le Directeur du Primaire rappelle que l'élaboration de l'ordre du jour se fait avec les propositions des différents membres du Conseil d'école.

Mme Catherine Bendki est nommée secrétaire de séance.

1° Procès-verbal de la séance du 13 novembre 2009

- Mme Catinis fait *trois remarques* :

1. *Les données chiffrées du budget de la BCD ne sont pas écrites dans le compte rendu.*

Les voici :

- 10 000 Livres Syriennes pour l'achat de livres en langue arabe,
- 5 000 Livres Syriennes pour l'achat de livres en langue arabe,
- 82 500 pour les abonnements.

2. *Des difficultés persistent dans la maîtrise de la langue française comme il a été souligné dans l'analyse des évaluations CP malgré la mise en place du projet d'école depuis trois ans.*

M. le Directeur rappelle que le taux de réussite à ces évaluations est globalement satisfaisant. Cependant, l'apprentissage de la langue française reste difficile. C'est pourquoi le projet d'école (cf. annexe 1) reste déterminant pour faire de l'amélioration de la maîtrise de la langue française l'axe prioritaire de notre pédagogie.

3. *Les noms des membres du Conseil pédagogique ne sont pas écrits dans le compte rendu.*

Mme le Proviseur répond que, lors du Conseil d'établissement du 20 novembre 2008, le Conseil pédagogique a été installé et la liste de ses membres a été présentée (cf. annexe 2). Il est composé de professeurs du Secondaire, d'un enseignant de chaque cycle du Primaire, du Directeur du Primaire et du Chef d'établissement. Ce Conseil s'est réuni lors de la visite de M. le Directeur Général de la MLF le 29 janvier 2009.

- M. le Directeur du Primaire lit l'accusé de réception envoyé par M. l'Inspecteur de l'Éducation Nationale (cf. annexe 3).
- Le procès-verbal du précédent Conseil d'école est approuvé.

2° Bilan de la visite de M. l'Inspecteur de l'Éducation Nationale

M. l'Inspecteur de l'Éducation Nationale est venu dans notre établissement du 16 au 20 février 2009.

- Plusieurs entretiens ont eu lieu avec le Proviseur, le Directeur Syrien et le Directeur du Primaire.

- Il a inspecté 3 personnels détachés du Ministère de l'Education Nationale et visité 3 personnels recrutés localement ainsi que le Directeur du Primaire. Chaque inspection/visite a donné lieu à un entretien et un rapport d'inspection/visite.
- Une animation a été programmée et menée par M. l'Inspecteur sur les thèmes suivants :
 - L'enseignement de la langue arabe en Grande Section
 - La procédure de maintien
 - Les nouveaux programmes 2008
 - La langue orale
 - Les productions d'écrits aux cycles 2 et 3
- M. l'Inspecteur de l'Education Nationale a assisté à un conseil des maîtres et a présenté un premier bilan de sa visite. Il a félicité l'équipe pour avoir procédé au déménagement avec aisance, pour son travail, son sérieux et son professionnalisme.
- M. l'Inspecteur de l'Education Nationale a indiqué dans son compte rendu de visite d'établissement deux pistes de travail :
 - Réfléchir à l'enseignement de la géométrie depuis la maternelle jusqu'à la liaison avec le collège,
 - Développer la continuité dans les cycles et entre les cycles.

3° Enseignement de la langue arabe en Grande Section

- Une deuxième réunion a eu lieu le 16 février 2009 avec les enseignants, le Coordinateur de la langue arabe et le Directeur du Primaire. Les élèves et les enseignants sont satisfaits du travail qui s'accomplit. La prochaine réunion se tiendra le lundi 27 avril.
- M. l'Inspecteur de l'Education Nationale a suggéré à l'équipe de se rapprocher de la coordinatrice pour la langue arabe de l'Agence pour l'Enseignement du Français à l'Etranger.
- Les représentants des parents d'élèves ont exprimé leur satisfaction par rapport à ce dispositif qu'ils avaient suggéré et demandé depuis plusieurs années et qui a été mis en place seulement à cette rentrée.

4° Évaluations régionales CE2 et nationales CM2

- Les résultats régionaux aux évaluations CE2 ne sont pas connus à ce jour. M. l'Inspecteur a qualifié le niveau en CE2 d'honorable en CE2 et de bon niveau en fin de cycle 3 (évaluations de 6^{ème} passées en septembre 2008). Les résultats de ces évaluations seront communiqués aux établissements dans les jours qui viennent.
- Fin janvier, début février, les élèves de CM2 ont passé les évaluations nationales. Elles ont été corrigées par les enseignants puis saisies sur ordinateur. Les résultats ont été envoyés au bureau régional de l'Inspection de l'Education Nationale à Beyrouth et au siège de la Mission Laïque Française à Paris. L'étude de ces résultats a permis aux enseignants d'adapter la programmation de la fin de l'année aux besoins des élèves. Les résultats bruts des élèves nécessitent une analyse plus approfondie avant de les communiquer aux parents d'élèves. Par exemple, en calcul mental, si l'élève a 8 bonnes réponses sur 10, il a le même résultat qu'un élève qui aurait une seule réponse car la procédure de correction est binaire 1 pour 9 ou 10 bonnes réponses ou 0 pour 8 à 0 bonnes réponses. De plus, l'évaluation a porté sur des notions qui n'avaient pas été encore vues en janvier. Mlle Capitaine ajoute que cette évaluation portait sur les nouveaux programmes qui ont été mis en place à cette rentrée.

C'est pourquoi, les enseignants des classes de CM2 sont à la disposition des parents d'élèves pour commenter ces résultats.

5° Règlement intérieur

- Une commission, composée de M. Nozerand, Mme Romeyer, M. Vrignaud et du Directeur du Primaire, s'est réunie pour adapter et modifier le règlement intérieur de l'établissement aux spécificités de l'école. L'objectif est de le rendre plus proche de la réalité de l'école primaire tout en insistant sur certains points (gestion des absences, communication avec les parents...).
- Le travail réalisé a été soumis à Mme le Proviseur qui a validé les modifications.
- Lors du conseil des maîtres du jeudi 19 février, Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale a proposé quelques modifications. Mlle Julie Capitaine a suggéré d'ajouter un point sur la cour de récréation. Une nouvelle réunion de la commission aura lieu prochainement pour détailler ce dernier point.
- Le règlement intérieur est remis à chaque membre du conseil d'école. Les représentants des parents d'élèves pourront présenter toutes suggestions avant le prochain conseil d'école du 8 juin, date à laquelle le règlement sera soumis au vote des membres du Conseil d'école.

6° Bilan du carnaval

Malgré des prévisions météorologiques pessimistes, le carnaval a été maintenu. Il a été un moment de joie et de partage entre les élèves, les enseignants et les familles.

Le projet carnaval a été élaboré pendant les concertations de l'école maternelle, avec ses différents éléments : le répertoire chanté, la fabrication de petits instruments de percussion, le travail sur un élément du costume ou sur le masque, et la construction d'un géant de carnaval qui a été l'élément fédérateur du défilé. Chaque classe a participé à sa décoration et à son habillage...

Cette fête qui célèbre la fin de l'hiver permet de structurer le temps, elle est aussi un vecteur d'expression orale pour explorer toutes les dimensions de ce temps fort, le « sac à bêtises », rempli de toutes les petites exactions qu'il faut éviter en milieu scolaire a été évacué à la fin de la fête pour se débarrasser de tout le négatif qui a pu peser...

Chaque bêtise dictée à l'adulte est naturellement une bonne occasion pour apprendre à formuler, trouver les mots justes, ou exagérés, réfléchir sur les règles que nous pouvons choisir de respecter pour vivre ensemble dans la classe, et rire aussi en imaginant toutes les transgressions possibles, c'est une des facettes importantes de cette fête.

Des photos sont disponibles sur le site Internet de l'école : www.lyceefrancaisdalep.com

Les représentants des parents d'élèves proposent d'élargir cet événement aux classes de l'élémentaire et d'impliquer les parents dans l'organisation du carnaval.

Car, comme le souligne Mme Banna, la classe des petits-moyens n'a pas été assez bien encadrée du fait de l'absence de l'assistante maternelle pour des raisons médicales (la personne prévue pour la remplacer a dû s'absenter au dernier moment pour des raisons de service) et parce que l'enseignant participait à l'organisation globale de la manifestation.

7° Informations sur les journées de la Francophonie

Comme chaque année, l'établissement participera aux journées de la francophonie. Les classes de CP B et CM2 A se produiront le samedi 28 mars sur scène lors d'un spectacle de chant choral.

8° Journée portes ouvertes du vendredi 8 mai

- La Journée portes ouvertes aura lieu le vendredi 8 mai de 12h30 à 14h30. Un « programme » des activités sera édité.
- Les représentants des parents d'élèves suggèrent que les nouveaux parents soient accueillis par les parents actuels. Mme le Proviseur propose que les délégués des élèves du Secondaire servent de guide pendant cette journée.
- Les pré inscriptions commenceront à partir du 22 avril jusqu'au 15 juin 2009

9° Préparation de la rentrée de septembre 2009

- Structure pédagogique prévisionnel

| | Années 08/09 | Nb de div | Années 09/10 | Nb de div |
|-------------------|--------------|-----------|--------------|-----------|
| PS | 30 | 1,5 | 30 | 1,5 |
| MS | 41 | 1,5 | 40 | 1,5 |
| GS | 51 | 2 | 50 | 2 |
| Total Maternelle | 122 | 5 | 120 | 5 |
| CP | 45 | 2 | 51 | 2 |
| CE1 | 42 | 1,5 | 45 | 1,5 |
| CE2 | 44 | 1,5 | 42 | 1,5 |
| CM1 | 49 | 2 | 44 | 2 |
| CM2 | 49 | 2 | 49 | 2 |
| Total Elémentaire | 229 | 9 | 231 | 9 |
| Total Primaire | 351 | 14 | 351 | 14 |

L'effectif en Cours Elémentaire de 87 élèves conduit à trois classes, dont un double-niveau, avec 29 élèves en moyenne pour ces trois classes.

Les parents s'inquiètent de ces effectifs chargés et du double niveau. Ils écriront afin de demander l'ouverture d'une quatrième classe et inscriront ce point à l'ordre du jour du prochain Conseil d'établissement.

10° Information sur le remplacement de Mlle Bonneaud et de M. Scariot

- Mme Sultan, les personnels de la Vie Scolaire et M. le Directeur du Primaire ont remplacé Mlle Bonneaud en CM2 A durant le mois de janvier 2009. Les élèves ont continué la progression des apprentissages en utilisant leurs manuels scolaires en français, mathématiques et histoire. Ils ont aussi travaillé à partir de fiches de travail du CM2 B de M. Vrignaud et de fiches utilisées l'an passé par Mme Lagleize en CM2.

Mme Khayat, la représentante des parents d'élèves de CM2, exprime au nom des parents de CM2 A, le peu de satisfaction quant aux solutions proposées. Elle suggère qu'une autre personne soit engagée pour créer un vivier de remplaçant. Elle ajoute que cette absence s'ajoute au manque d'expérience de Mlle

Bonneaud. Elle demande aussi que M. Vrignaud, l'enseignant du deuxième CM2, puisse intervenir dans la classe de Mlle Bonneaud.

M. le Directeur du Primaire répond que tout a été fait pour que ce remplacement se passe au mieux mais que la date de retour, sans cesse repoussée, de Mlle Bonneaud a été un obstacle à la gestion plus efficace de ce remplacement.

M. Vrignaud et Mlle Bonneaud effectuent des échanges de service en français, histoire et géographie (Mlle Bonneaud détient une licence de géographie) depuis le 16 février. Ces échanges vont être progressivement augmentés jusqu'à six heures au maximum et en tenant compte des autres contraintes horaires (heures d'arabe, anglais, bibliothèque, arts plastiques, EPS)

Mme le Proviseur reconnaît la bonne volonté et l'ouverture de Mlle Bonneaud, qui a démontré une vraie volonté de progresser. Cependant Mlle Bonneaud a fait « quelques erreurs » que l'on pourrait qualifier « de jeunesse dans le métier et la carrière ».

- Afin de remplacer M. Scariot qui a dû rester au chevet de son épouse gravement malade, Mme Laurence Couanon, l'épouse de M. Nozerand qui a déjà enseigné en maternelle, a pris en charge ce remplacement assistée de Joëlle Al Mohamad, jusqu'au 17 juin.
Mme Couanon, prépare la classe avec M. Jean-Marie Nozerand. Ils proposent régulièrement des activités communes aux deux classes.

11° Questions diverses :

1) Questions de Mme Catinis :

- L'amphithéâtre est-il prêt ?

Mme le Proviseur répond que dans l'état des lieux global, l'amphithéâtre est l'arbre qui cache la forêt. Entre le cahier des charges déposé au moment de la signature du Contrat d'Exploitation et les réalisations de la construction de l'établissement, il y a beaucoup de différences. La Commission de gestion et M. Merjaneh, Ingénieur Conseil de l'Etablissement, ont établi l'état des lieux « comparatif » de la construction pendant les vacances de février 2009 et cet état des lieux comparatif va être remis au Proviseur très prochainement.

- Pourquoi n'y a-t-il pas de livres en géographie et en sciences ?

En géographie, la nécessité d'adapter et de contextualiser les apprentissages pour effectuer des parallèles entre la géographie de la Syrie et de la France ne rend pas nécessaire l'achat par les familles d'un manuel. Les enseignants utilisent les moyens informatiques et audiovisuels pour proposer aux élèves un enseignement de qualité.

En sciences, le comité de l'information syrien n'a pas autorisé l'utilisation des manuels que les enseignants avaient sélectionnés.

- Est-ce que vous appliquez ce qui est écrit sur le site Internet en ce qui concerne les actions pédagogiques dans le cadre du projet astronomie ?

M. Monet, le responsable du projet Astronomie, ne met en ligne que ce qui a été réellement mené dans les classes.

2) Questions de l'ensemble des représentantes des parents d'élèves :

- Quels sont les critères sur lesquels vous vous basez pour séparer les classes ? Est-il possible que les listes restent sans modification jusqu'à la rentrée suivante ?

Les enseignants répartissent les élèves lors du dernier conseil des cycles dans les classes.

Si deux classes sont constituées dans le même niveau, exemple CM1, les enseignants répartissent les élèves afin de créer des classes de niveau sensiblement équivalent, avec une répartition garçon-fille équilibrée.

Dans l'intérêt des élèves, des enfants sont séparés ou au contraire gardés dans la même classe. Lorsqu'il y a un double niveau, les élèves autonomes sont inscrits dans cette classe.

Les élèves qui suivent les cours d'Arabe Langue Etrangère sont regroupés dans la même classe pour des raisons de service.

Lors du premier conseil des maîtres de la rentrée, cette répartition est légèrement modifiée pour tenir compte des nouvelles inscriptions.

- Quand auront lieu les sorties pédagogiques prévues lors du précédent conseil d'école ?

La programmation des sorties proposée au dernier conseil d'école est en cours de réalisation. M. le Directeur du Primaire rappelle que ce calendrier est indicatif et évolue en fonction de l'ambiance de classe, des choix pédagogiques, des autorisations parentales, des autorisations des autorités syriennes et françaises.

- Pouvons-nous demander un contrôle plus rigoureux et minutieux de l'hygiène des toilettes ?

L'hygiène et la propreté des toilettes sont l'affaire de tous. Il sera rappelé aux élèves de respecter ces lieux.

Afin d'améliorer la propreté des sanitaires, un planning de passage des agents d'entretien a été mis en place depuis 18 mois (cf. annexe 4). Il est régulièrement ajusté.

Afin de vérifier le travail des agents d'entretien, Mme Yolande Jekki a accepté de superviser le travail de ces dernières.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Conseil d'école est levée à 20h10.

Le Secrétaire de séance

Le Président

Le Proviseur

Catherine Bendki

Stéphane Hamel

Catherine Ganaye

Axe prioritaire du projet d'école : Améliorer la maîtrise de la langue pour tous les élèves.

| Constats | Hypothèses explicatives | Validation des hypothèses | Diagnostic | Remédiation | Evaluations |
|---|--|---------------------------|---|---|---|
| <p>Grandes disparités dans la maîtrise de la langue française à l'oral.</p> <p><i>Ce manque de maîtrise met peu à peu les élèves en difficulté dans toutes les disciplines.</i></p> <p>Utilisation trop importante de l'arabe dans l'école. Le français n'est pas toujours utilisé comme langue de communication à l'école, y compris dans certains cours.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Langue maternelle (arabophone ou francophone) - Utilisation de plusieurs langues de communication - Activités d'expression orale trop peu nombreuses - Temps de prise de parole insuffisant en classe - Séquences mal construites - Absence de motivation - Première année à l'école française | | <ul style="list-style-type: none"> - L'origine des erreurs découle de la langue maternelle : traduction mot à mot « arabisme » - Identifier l'origine des erreurs en tenant compte de l'arabe langue maternelle (distinguer les erreurs liées au niveau de classe de celles dues à la traduction littérale.) - Aucune langue utilisée n'est maîtrisée - Temps de sommeil insuffisant - Travail à la maison trop long - Réservoir de vocabulaire trop faible | <ul style="list-style-type: none"> • <i>Travail en liaison avec les professeurs d'arabe</i> • Travail spécifique sur les erreurs syntaxiques les plus fréquentes dues à une traduction mot à mot. (« arabismes ») • Augmenter le temps d'oral en classe • Diversifier les activités d'oral • Programmer les séances de vocabulaire et de syntaxe. • Etablir une progression de vocabulaire et de syntaxe par niveau. • Constitution d'un répertoire de vocabulaire qui suit les enfants au cours de leur scolarité • Module d'apprentissage basé sur le vécu puis sur des sujets porteurs (voyages, plantation, animal, ...) • Choisir des manuels plus adaptés à nos élèves • Développer des activités périscolaires basées sur le langage. • Travailler en concertation avec les « maîtresses de la maison. » | <ul style="list-style-type: none"> • Analyser les résultats scolaires (notamment aux évaluations nationales.) • S'assurer de la compréhension des consignes en classe. • Le vocabulaire de base et les structures syntaxiques identifiés sont acquis en fonction des âges. • Noter la disparition des arabismes • Noter, chez les élèves, une plus grande utilisation du français comme langue de communication, y compris pendant les récréations et les inter-classes. |

**- Conseil Pédagogique -
Lycée français d'Alep
Année 2008/2009**

Administration :

- Mme le Proviseur : Catherine GANAYE
- M. le Directeur de l'Ecole Primaire : Stéphane HAMEL
- Mme la CPE : Myriam SAADA

Ecole Maternelle :

- Jean-Marie NOZERAND

Ecole Primaire :

- Stéphane MENGUI
- Laurent DECHERF

Collège-Lycée :

- Georges BACHOURA : SVT
- Emmanuelle CHELHOT : Histoire-Géographie
- Mayssam HALLAK : Anglais
- Stéphane PAUPE : Histoire-Géographie
- Pascal MONET : Mathématiques
- Fethi BORSALI : Sciences Physiques-Chimiques
- Yaya BEISSALLA : SVT
- Myriam LAWAND : EPS
- Caroline GIRBAL : Lettres
- Hamed ALOUI : Sciences Economiques et sociales



AMBASSADE DE FRANCE AU LIBAN

Agence pour l'Enseignement
Français à l'Étranger

Réf : IEN. 148/08-09

Beyrouth, le 16 janvier 2009

L'Inspecteur de l'Éducation nationale

A : Monsieur le Président du Conseil d'école
Lycée Français d'Alep
ALEP

Objet : Compte rendu du Conseil d'école du 13 novembre 2008

Monsieur le Président,

Je vous accuse réception de votre compte rendu du jeudi 13 novembre 2008, parvenu en mes bureaux le 19 décembre et qui a retenu toute mon attention.

Ce compte rendu appelle de ma part les remarques suivantes :

- 1) Monsieur le Président du Conseil d'école voudra bien féliciter les membres du Conseil pour la qualité de leurs débats et Madame la Secrétaire de séance pour celle de son compte rendu.
- 2) Les différents attendus sont à la fois complets et détaillés et permettent de suivre les débats qui apparaissent ouverts. Les réponses apportées sont pour leur part tout à fait précises.
- 3) Les chapitres 4 (le projet d'école) et 5 (évaluations régionales) montrent la qualité des analyses menées pour exercer un pilotage efficace.
- 4) Pour ce qui concerne le dernier paragraphe du 3^{ème} point du chapitre 3 (enseignement de la langue arabe en Grande Section), je m'entretiendrai de cette question avec les professionnels de l'éducation lors de ma mission prévue pour février 2009.

Lors du prochain conseil d'école, Monsieur le Président fera lecture du présent courrier.

Avec mes salutations distinguées et mes meilleurs vœux de bonheur, santé et réussite professionnelle 2009.

Éric SÉÉBOLD
Inspecteur de l'Éducation nationale

Inspection Régionale de l'A.E.F.E - Zone du Proche-Orient
Espace Culturel Français - rue de Damas - B.P. 11- 477 - BEYROUTH
Tél. : (961-1) 420.263 - 420.200 - 420.230 - Fax Secrétariat : (961-1) 612.910
Courriel : aefe.beyrouth-amba@diplomatie.gouv.fr
Site : www.aefe-proche-orient.net

| |
|--|
| Planning de passage des agents d'entretien dans les sanitaires du Primaire |
|--|

| | Intérieur | | Extérieur | |
|-------|--|------------------|------------|------------|
| | Sanitaire Mater | Sanitaire Élé | Sanitaire | Cour |
| 8h30 | | X (Vérification) | | |
| 8h45 | | | X | X |
| 9h00 | X Vérification) | | | |
| 9h15 | Avant 9h20, les deux agents font le ménage en BCD. | | | |
| 9h30 | | X | | |
| 9h45 | X | | | |
| 10h00 | Pause | | | |
| 10h15 | | | Récréation | |
| 10h30 | | X | | |
| 10h45 | | | X | X |
| 11h00 | X | | Récréation | |
| 11h15 | | X | | |
| 11h30 | | | X | X |
| 11h45 | X | | | |
| 12h00 | Pause | | | |
| 12h15 | | X | | |
| 12h30 | | | Récréation | |
| 12h45 | | | X | X |
| 13h00 | X | | Récréation | |
| 13h15 | | X | | |
| 13h30 | | | X | X |
| 13h45 | X | | | |
| 14h00 | Remise en état de propreté de la cuisine | | | X si pluie |
| 14h15 | X | X | | |